



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2009

À une séance ordinaire tenue le 2 février 2009, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse

- M. Léopold Rousseau, conseiller no 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
- M. Jacques Fortier, conseiller no 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère no 4
- M. Mario Côté, conseiller no 5
- M. Bernard Ouellet, conseiller no 6

La directrice générale atteste que plus de 11 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
 - a. Enregistrement des droits de parole du public
 - b. Exercice des droits de parole du public
2. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. DOSSIERS D'URBANISME

- a. Adoption du second projet de règlement n° 606-2008 modifiant la note 3 de l'article 5.2.3 du règlement de lotissement no 591-2007
- b. Avis de motion règlement ayant pour effet de modifier le plan accompagnant le règlement de zonage n° 590-2007 et pour permettre la classe d'usage A-1 « agriculture » dans les zones 3A, 23A et 24A
- c. Adoption du premier projet de règlement n° 611-2009 ayant pour effet de modifier le plan accompagnant le règlement de zonage n° 590-2007 et pour permettre la classe d'usage A-1 « agriculture » dans les zones 3A, 23 A ET 24A
- d. PIIA Autoroute 20 – certificat d'autorisation

8. LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Achat de rayons – aménagement de la bibliothèque
- b. Renouvellement du contrat de travail de la responsable de la bibliothèque
- c. Poste d'adjoint(e) à la bibliothèque « *Au jardin des livres* »

9. LE SERVICE DES INCENDIES

- a. Rapport sur la situation des activités du service des incendies pour le mois de janvier 2009



10. LA VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Achat de 13 luminaires de rues
- b. Achat d'un camion cube avec boîte de 16 pieds
- c. Fourniture d'essence et diesel
- d. Autorisation à SNC-Lavalin à présenter le projet de reconstruction des rues Côté et Gingras au MDDEP
- e. Contrat pour travaux à la salle communautaire
- f. Achat d'un balai de rue

11. LE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Contribution de 200 \$ et salle gratuite à la Fondation Philippe Boucher

12. ADMINISTRATION

- a. Mise à jour du site internet de la Municipalité
- b. Avis de motion – règlement 612-2009 visant la création d'un programme complémentaire à celui de la Société d'Habitation du Québec
- c. Programme de supplément au loyer – Corporation des aînés
- d. Publicité dans le dépliant du camping du Domaine de la Chute
- e. Demande des préretraités – rabais sur le coût de la salle communautaire
- f. Demande de la SADC – salle gratuite pour le Rendez-vous de l'emploi
- g. Modification de promesses d'achat et de vente d'immeuble

13. AGENDA POLITIQUE

- a. Évaluation globale de l'ensemble du personnel municipal
- b. Renouvellement de l'entente « Services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

14179-02-2009
point no 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 février 2009 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14180-02-2009
point no 4

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2009

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14181-02-2009
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité



| Salaires bruts payés - Janvier | |
|---|---------------------|
| Ginette Moreau Daigle | 1 772.24 \$ |
| Léopold Rousseau | 830.62 \$ |
| Jean-Pierre Lamontagne | 830.62 \$ |
| Jacques Fortier | 830.62 \$ |
| Julie Rousseau | 830.62 \$ |
| Mario Côté | 830.62 \$ |
| Bernard Ouellet | 830.62 \$ |
| Martine Couture | 5 138.28 \$ |
| Cathy Bergeron | 4 396.67 \$ |
| Martin Miller | 2 493.96 \$ |
| Renault Lepage | 4 373.56 \$ |
| Dany Lamontagne | 3 715.48 \$ |
| Linda Fortin | 1 896.92 \$ |
| Membres du conseil et cadres | 28 770.83 \$ |
| Employés voirie et bureau | 42 846.25 \$ |
| Service de sécurité incendie | 9 274.93 \$ |
| Brigadières | 1 184.96 \$ |
| Personnel de la SAAQ | 4 916.36 \$ |
| Total des salaires bruts payés pour janvier 2009 : | 86 993.33 \$ |

| Comptes payés - Janvier | | |
|---|---------------------------------------|---------------------|
| Jeff Pilote | Remboursement dépôt de salle | 50.00 \$ |
| Jeld-Wen, division Donat Flamand | Remboursement dépôt de salle | 50.00 \$ |
| Chambre de Commerce de Lotb. | Remboursement dépôt de salle | 50.00 \$ |
| Maison des Jeunes | Subvention | 1 373.39 \$ |
| S.S.Q. Groupe financier | Cotisation - assurances | 4 450.38 \$ |
| PageNet | Téléavertisseurs - pompiers | 350.82 \$ |
| Benoît Côté | Ménage de la salle communautaire | 535.50 \$ |
| Benoît Côté | Ménage du chalet des loisirs | 300.00 \$ |
| Marcel Croteau | Ménage de l'Hôtel de Ville | 546.00 \$ |
| Philippe Fortin | Remb. de taxes payées en trop | 378.94 \$ |
| Julie-Ann Charest | Remb. de frais de déplacement | 804.95 \$ |
| L'Impériale | Essence et diesel | 3 303.94 \$ |
| Services de cartes Desjardins | Diesel | 75.68 \$ |
| Denise Olivier | Salaire - bibliothèque | 300.00 \$ |
| Hydro-Québec | Électricité | 2 400.76 \$ |
| Stéphane Laroche | Garde - travaux publics | 70.00 \$ |
| École secondaire Beaurivage | Contribution financière finissant(e)s | 70.00 \$ |
| Filles d'Isabelle | Vin d'honneur | 250.00 \$ |
| Jeannine Rousseau | Remboursement dépôt de salle | 50.00 \$ |
| Hydro-Québec | Électricité | 7 066.34 \$ |
| GazMétro | Gaz - caserne | 994.25 \$ |
| Christian Côté | Garde - travaux publics | 70.00 \$ |
| Denise Olivier | Salaire - bibliothèque | 300.00 \$ |
| Pierre Demers | Garde - travaux publics | 70.00 \$ |
| Télus | Téléphones | 811.56 \$ |
| Télé-Recharge | Timbres | 3 386.25 \$ |
| CARRA | Cotisation | 1 092.59 \$ |
| Syndicat des Métallos | Cotisation | 600.56 \$ |
| Total des comptes payés pour le mois de janvier 2009 : | | 29 801.91 \$ |



Comptes payés Service des Loisirs - Janvier

| | | |
|---|---------------------------------|--------------------|
| Club de l'Âge d'Or | Achat d'équipements | 150.00 \$ |
| Alexandre Bergeron | Surveillance du gymnase | 425.00 \$ |
| Mickaël Demers Therrien | Surveillance du gymnase | 159.38 \$ |
| Karine Létourneau | Remboursement cours abdos-dos | 35.00 \$ |
| École des Quatre-Vents | Location gymnase | 750.75 \$ |
| Valérie Paquet | Remboursement cours de cuisine | 70.00 \$ |
| Guillaume Daigle | Remboursement cours de cuisine | 70.00 \$ |
| Monsieur Party | Fête des Neiges | 485.36 \$ |
| Colette Laroche | Facture no 57205 | 102.25 \$ |
| Vincent Gosselin | Fermeture du chalet des loisirs | 50.00 \$ |
| Yannick Bélanger | Remboursement cours de hip hop | 95.00 \$ |
| Christian Olivier | Remboursement cours de danse | 75.00 \$ |
| Total des comptes payés des loisirs pour le mois de janvier 2009 : | | 2 467.74 \$ |

Comptes à Payer - Janvier

| | | |
|-----------------------------------|---|--------------|
| Accessoires à incendies de Qué. | Inspections visuelles et air pack | 155.77 \$ |
| APOM | Adhésion 2009 | 105.00 \$ |
| Bel Âge | Abonnement 2 ans - revue pour biblio. | 45.09 \$ |
| Bibliothèque St-Apollinaire | L'heure du conte - décembre 2008 | 270.00 \$ |
| Bi-Sports | Plaquette mairesse | 5.64 \$ |
| Bodycote | Analyses d'eau usée | 342.58 \$ |
| Boivin & Gauvin inc. | Chargeur | 332.98 \$ |
| Buro Plus | Papeterie | 227.08 \$ |
| Carquest | Pièces & accessoires | 56.50 \$ |
| CGER | Location camion ordures | 6 630.28 \$ |
| Clinique vétérinaire | Euthanasie et incinération d'un chien | 107.23 \$ |
| Constructo Sé@o | Appels d'offres | 112.88 \$ |
| Coop Fédérée | Huile | 2 528.15 \$ |
| Copibec | Licence de reproduction | 28.22 \$ |
| COMBEC | Adhésion 2009 et inscriptions congrès | 1 123.11 \$ |
| École Nationale des pompiers | Examen pompier I | 61.00 \$ |
| Éditions Continuité inc. | Abonnement - revue pour biblio. | 31.06 \$ |
| Électro-Demtekh | Entretien d'équipement | 129.81 \$ |
| Enviram Groupe-conseil | Consultation | 107.23 \$ |
| EIRS | Service de réception des alarmes | 108.37 \$ |
| Équipement de sécurité du Qué. | Gants et vestes | 162.42 \$ |
| Fédération qué. des municipalités | Formation - mairesse | 265.26 \$ |
| Gaétan Bolduc ass. inc. | Réparer trouble au réservoir | 188.50 \$ |
| Groupe Casa | Évaluation de terrains - Route 273 | 790.13 \$ |
| Impressions GL | Chèques, enveloppes et reçus | 520.80 \$ |
| Isolation Idéale | Isoler partie du toit au réservoir d'eau | 395.06 \$ |
| Louise Jobidon | Remb. achat de livres | 55.45 \$ |
| Dany Lamontagne | Programme informatique & frais dépla. | 130.15 \$ |
| L. Delisle inc. | Heures de machinerie & déneigement | 40 443.96 \$ |
| Renault Lepage | Remb. de frais de déplacement | 52.73 \$ |
| Linde | Location de bouteille | 780.85 \$ |
| Location LPL inc. | Pièces pour plancher salle com. | 123.83 \$ |
| Ass. générales Lombard | Réclamation Hydro-Québec | 1 000.00 \$ |
| Messageries Dynamiques | Renouvellement Journal de Québec | 260.02 \$ |
| Ministre des Finances | Autorisation de captage d'eau souterraine | 4 100.00 \$ |
| MRC de Lotbinière | Quote-part | 33 951.23 \$ |
| Municipalité de Laurier Station | Quote-part - récupération de février | 4 038.18 \$ |



Comptes à Payer - Suite

| | | |
|---|--------------------------------------|----------------------|
| Municipalité de St-Antoine | Entraide pompiers | 220.93 \$ |
| Denise Olivier | Remboursement achats | 80.49 \$ |
| Paysagiste 2000 inc. | Déneigement | 26 728.35 \$ |
| Pitney Bowes | Compteur et balance postale | 663.03 \$ |
| Placide Martineau | Bac roulant et matériaux | 977.95 \$ |
| Poly-Énergie inc. | Honoraires d'entretien | 756.15 \$ |
| Produits industriels Jean-Paul Côté | Chlore | 650.16 \$ |
| PG Mensys | Formation Activitek | 112.88 \$ |
| Quincaillerie 2000 enr. | Pièces et accessoires | 439.01 \$ |
| Reliure St-Denis inc. | Polyguard bibliothèque | 469.84 \$ |
| Remorquage Étienne Delisle | Remorquage du camion ordures | 1 072.31 \$ |
| Réseau Biblio | Tarification 2009 et achat de livres | 18 277.86 \$ |
| Selection Reader's Digest | Abonnement - revue bibliothèque | 45.11 \$ |
| Signalisation Lévis | Panneaux de signalisation | 86.35 \$ |
| SNC Lavalin | Honoraires - Rues Côté et Gingras | 2 336.51 \$ |
| SOCAN | Déclaration trimestrielle | 667.89 \$ |
| Société VIA | Rejets 6 % | 1 770.35 \$ |
| SOS Technologies | Remplissage | 58.32 \$ |
| Soudures GR enr. | Soudures | 142.09 \$ |
| Supérieur Propane | Propane - salle communautaire | 1 728.18 \$ |
| Xérox | Module d'impression - bibliothèque | 534.75 \$ |
| Total des comptes à payer pour le mois de janvier 2009 : | | 157 585.06 \$ |

14182-02-2009
point no 7a

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 606-2008 MODIFIANT LA NOTE 3 DE L'ARTICLE 5.2.3 DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N^o 591-2007

CONSIDÉRANT QUE en vertu des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chap. A-19.1 L.R.Q.), le conseil municipal peut modifier son règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de lotissement numéro 591-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008 en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière et à son document complémentaire;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté une Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables le 22 décembre 1987 pour une protection adéquate et minimale des cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE dans le document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière, la norme minimale de 45 mètres de profond pour un terrain desservi par l'aqueduc et par l'égout ne s'applique pas aux cours d'eau ayant un bassin versant de moins de 20 km carrés, excepté pour les terrains riverains à ces cours d'eau;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement de lotissement numéro 591-2007 afin que les rues planifiées dans le plan d'aménagement d'ensemble « sud-ouest » puissent être conformes aux normes de lotissement quant à leur distance par rapport aux cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE les modifications au présent amendement ont été recommandées par le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 1^{er} décembre 2008, par Mario Côté, conseiller no 5;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique faite au moyen d'une assemblée publique tenue par le Conseil et présidée par madame la Mairesse a eu lieu le 19 janvier 2009;



CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le second projet de règlement portant le no 606-2008 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

14183-02-2009
point no 7b

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE PLAN ACCOMPAGNANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 590-2007 ET POUR PERMETTRE LA CLASSE D'USAGE A-1 « AGRICULTURE » DANS LES ZONES 3A, 23 A ET 24A

Avis de motion est par les présentes donné par Léopold Rousseau, conseiller no 1, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 611-2009 ayant pour effet de modifier le plan accompagnant le règlement de zonage n° 590-2007 et pour permettre la classe d'usage A-1 « agriculture » dans les zones 3A, 23A et 24A.

14184-02-2009
point no 7c

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 611-2009 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE PLAN ACCOMPAGNANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 590-2007 ET POUR PERMETTRE LA CLASSE D'USAGE A-1 « AGRICULTURE » DANS LES ZONES 3A, 23 A ET 24A.

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

CONSIDÉRANT QUE certaines limites de zones du plan de zonage accompagnant le règlement 590-2007 doivent être modifiées suite à la réforme cadastrale;

CONSIDÉRANT QUE dans le précédent règlement de zonage numéro 160-1994, l'agriculture avec élevage était autorisée dans toutes les zones à dominance agricole du territoire de Saint-Apollinaire;

CONSIDÉRANT QU'il existe des bâtiments d'élevage dans les zones 3A, 23A et 24A;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de permettre l'usage « agriculture » dans les zones 3A, 23A et 24A comme il était permis dans le règlement de zonage précédant;

CONSIDÉRANT QUE les modifications au présent amendement ont été recommandées par le comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 2 février 2009, par Léopold Rousseau, conseiller no 1;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le premier projet de projet de règlement portant le n° 611-2009 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

Le conseiller no 3, Jacques Fortier, s'abstient de vote pour cette résolution.



14185-02-2009
point no 7d

PIIA AUTOROUTE 20 – CERTIFICAT D'AUTORISATION

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de certificat d'autorisation numéro 2009-005 afin d'ajouter une deuxième enseigne murale sur le bâtiment principal situé au 190, rue Industrielle;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans une zone où les permis et les autorisations sont assujettis à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le certificat d'autorisation relatif à la demande numéro 2009-005.

Adopté à l'unanimité

14186-02-2009
point no 8a

ACHAT DE RAYONS – AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la population et l'achalandage à la bibliothèque sont en constante augmentation et que l'achat des livres et les prêts du C.R.S.B.P. vont de volume avec la population;

ATTENDU QU'il y a un manque d'espace pour ces volumes et que l'achat de rayons devient nécessaire;

ATTENDU QU'il manque d'espace en superficie, nous devons acheter des rayons et les installer sur le dessus;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat de 36 rayons perforés avec un séparateur, auprès de 2 fournisseurs, soit :

- RaySource inc. : 38.77\$/chaque plus 150 \$ de transport, plus taxes pour un total de **1744.74 \$**.
- MBH Mobilier de bureau : 68.50\$/chaque, transport et installation inclus, plus taxes pour un total de **2783.50 \$**. – **Soumission rejetée, car rayons non compatibles avec nos rayons actuels.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De procéder à l'achat de rayons pour la bibliothèque auprès du plus bas soumissionnaire, soit RaySource inc., pour un montant de **1 744.94 \$** taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14187-02-2009
point no 8b

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE le contrat de travail de la responsable de la bibliothèque *Au Jardin des Livres* vient à échéance et doit être renouvelé;

ATTENDU QUE le nombre d'usagé de la bibliothèque est passé de 900 à 1300 en 1 an ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De renouveler, pour une période de 1 an, à compter de ce jour, le contrat de travail de Denise Olivier, au montant de 260 \$/semaine, ce qui équivaut à un horaire de 20 h/semaine, à un taux horaire de 13 \$, payable 1 fois/2 semaines.

Adopté à l'unanimité

La conseillère no 4, Julie Rousseau, s'abstient de vote pour cette résolution.



14188-02-2009
point no 8c

POSTE D'ADJOINT(E) À LA BIBLIOTHÈQUE « AU JARDIN DES LIVRES »

ATTENDU QUE l'achalandage à la bibliothèque est en constante augmentation;

ATTENDU QU'une responsable a été engagée pour s'occuper de la bibliothèque, mais que celle-ci aurait besoin d'un ou d'une adjointe pour l'assister dans ces fonctions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2

De faire paraître une offre d'emploi pour l'engagement d'un ou d'une adjointe à la bibliothèque municipale, pour un minimum de 5 à 15 heures par semaine, au taux fixe hebdomadaire de 50 \$.

Les tâches consistent à participer à des formations avec la responsable, aider à la formation de bénévoles, aider les groupes scolaires, clubs de lecture, l'heure du conte et toute autre activité organisée par la bibliothèque, réparer les livres, effectuer le classement, etc.

Rejeté (3 pour et 3 contre)

14189-02-2009
point no 9a

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE JANVIER

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois de janvier 2009 :

| | |
|--|-----------|
| ALARME INCENDIE : | 4 |
| DÉSINCARCÉRATION / ACCIDENT DE LA ROUTE : | 2 |
| ASSISTANCE AUX CITOYENS / AMBULANCIERS / POLICIERS : | 1 |
| ENTRAIDE AUX MUNICIPLITÉS : | 5 |
| TOTAL APPELS URGENCE : | 12 |
| | |
| VÉRIFICATION : | 3 |
| PERMIS DE FEU : | 0 |
| GARDE EXTERNE : | 0 |
| PRATIQUE : | 2 |

Adopté à l'unanimité

14190-02-2009
point no 10a

ACHAT DE 13 LUMINAIRES DE RUES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Apollinaire est en pleine expansion et qu'il est essentiel d'ajouter des luminaires à divers endroits pour la sécurité des gens;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De faire l'achat de 13 luminaires auprès de la compagnie Poly-Énergie, pour un montant de 10 322 \$, soit 794 \$ par luminaire, comprenant fourniture, livraison et l'installation par Hydro-Québec. Le montant total s'élève donc à 10 898. \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

14191-02-2009
point no 10b

ACHAT D'UN CAMION CUBE AVEC BOÎTE DE 16 PIEDS

ATTENDU QUE le service des travaux publics a demandé des soumissions pour l'achat d'un camion cube avec boîte de 16 pieds;



ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

| Compagnie | Montant, taxes incluses | Description du camion |
|------------------------------|-------------------------|---|
| Location Sauvageau | 18 624.38 \$ | Ford 2004, diesel, 94 754 km |
| Boulevard Chevrolet-Cadillac | 22 281.53 \$ | Ford 2005, diesel, 95 500 km avec boîte en fibre de verre |
| Hino Montréal inc. | 31 605.00 \$ | Ford 2007, diesel, 50 000 km |

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De faire l'achat du camion cube Ford E350 high cube 16 pieds blanc, auprès de Location Sauvageau, au coût de 18 624.38 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14192-02-2009
point no 10c

FOURNITURE D'ESSENCE ET DIESEL

ATTENDU QUE la municipalité de St-Apollinaire a demandé des soumissions pour la fourniture d'essence et diesel pour les véhicules municipaux, pour une durée d'un an ;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- Les Pétroles Therrien Escompte de 0.03 \$ le litre
- Pétro-Canada Escompte de 0.02 \$ le litre

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la soumission de « Les Pétroles Therrien » pour la fourniture d'essence et diesel pour les véhicules municipaux pour une période d'un an, avec un escompte de 0.03 \$ le litre.

Adopté à l'unanimité

14193-02-2009
point no 10d

AUTORISATION À SNC-LAVALIN À PRÉSENTER LE PROJET DE RECONSTRUCTION DES RUES CÔTÉ ET GINGRAS AU MDDEP

ATTENDU QU'une autorisation à présenter le projet de reconstruction des rues Côté et Gingras est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité autorise SNC-Lavalin à présenter le projet de reconstruction des rues Côté et Gingras au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Que la Municipalité s'engage à transmettre au MDDEP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation de conformité signée par un ingénieur à l'effet que les travaux auront été réalisés conformément au certificat d'autorisation émis.

Adopté à l'unanimité

14194-02-2009
point no 10e

CONTRAT POUR TRAVAUX À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE les urinoirs de la salle de bain de la salle communautaire ont été brisés lors d'une soirée;

ATTENDU QUE ces urinoirs doivent être remplacés et que des soumissions ont été demandées à cet effet;



ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- Plomberie Réjean Caron au coût de 3300 \$ plus taxes
- Plomberie Ste-Croix au coût de 3458 \$ plus taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De remplacer 3 urinoirs à la salle communautaire avec contrôle électrique, pour économiser l'eau, et tuyauterie encastrée.

D'accorder le contrat de ces travaux au plus bas soumissionnaire, soit : Plomberie Rejean Caron, au coût de 3 300 \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

14195-02-2009
point no 10f

ACHAT D'UN BALAI DE RUE USAGÉ

ATTENDU QUE le service des travaux publics a demandé des soumissions pour l'achat d'un balai de rue usagé de type Pelican;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

| # | Nom de la compagnie | Montant taxes incluses | Description |
|---|---------------------------|------------------------------|--|
| 1 | Cubex Limitée | 44 021.25 \$ | 1994 avec 7363 heures |
| 2 | Équipements Montréal inc. | 17 947.12 \$ | 1992 avec 388 heures |
| 3 | Groupe Gemec inc. | 73 368.75 \$ 41 763.75 \$ | 2001 avec 3500 heures 1994 avec 4000 heures |

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat du balai de rue usagé de type Pelican, au coût de 17 947.12 \$, taxes incluses, auprès de la compagnie Équipements Montréal inc.

Adopté à l'unanimité

14196-02-2009
point no 11a

CONTRIBUTION DE 200 \$ ET SALLE GRATUITE À LA FONDATION PHILIPPE BOUCHER

ATTENDU QUE le 25 février prochain se tiendra la 1^{ère} édition d'un cocktail d'înatoire des produits du terroir de Lotbinière à la salle communautaire de Saint-Apollinaire sous la présidence d'honneur de M. Jacques Tanguay;

ATTENDU QUE les profits de cette activité bénéfice seront remis à la Fondation Philippe Boucher;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De contribuer à cette activité en offrant gratuitement la salle communautaire le mercredi 25 février prochain et par un don de 200 \$ pour aider la Fondation Philippe Boucher à venir en aide aux jeunes handicapés, aux jeunes dans le besoin et aux organismes qui soutiennent ces jeunes de notre région.

Adopté à l'unanimité



14197-02-2009
point no 12a

MISE À JOUR DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué la dernière mise à niveau de son site internet en mars 2003;

ATTENDU QUE grâce au site internet municipal, les visiteurs peuvent s'informer, consulter et obtenir beaucoup d'informations de manière simple et rapide, sans avoir à se déplacer;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter l'offre de services de la firme « POGZ » pour refaire un nouveau design graphique du site internet de la municipalité de Saint-Apollinaire, au coût de 2 800 \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

14198-02-2009
point no 12b

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 612-2009 VISANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE À CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Avis de motion est par les présentes donné par Jacques Fortier, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement visant la création d'un programme complémentaire à celui de la Société d'Habitation du Québec.

14199-02-2009
point no 12c

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER – CORPORATION DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QU'un projet est présentement à l'étude pour l'ajout de 8 unités de logements à la Corporation des aînés de Saint-Apollinaire;

CONSIDÉRANT QU'une implication du milieu est demandée afin d'appuyer ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a donné un avis de motion ce 2 février dans le but d'adopter, à une séance ultérieure, un règlement municipal visant la création d'un programme complémentaire à celui de la Société d'habitation du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que la municipalité de Saint-Apollinaire participe au programme de supplément au loyer dans une proportion de 10 % pour le projet d'agrandissement de la Maison des aînés, conditionnellement à l'acceptation du projet par la Société d'habitation du Québec.

Adopté à l'unanimité.

14200-02-2009
point no 12d

PUBLICITÉ DANS LE DÉPLIANT DU CAMPING DOMAINE DE LA CHUTE

ATTENDU QU'à chaque année, le camping Domaine de la Chute fait un cahier publicitaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'acheter une demi-page de publicité dans le cahier du camping Domaine de la Chute, pour un coût de 200 \$.

Adopté à l'unanimité



14201-02-2009
point no 12e

DEMANDE DES PRÉRETRAITÉS – RABAIS SUR LE COÛT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le Club des préretraités de Lotbinière a fait une demande auprès de la Municipalité visant à réduire le coût de la salle communautaire lors de la location du 18 octobre 2009;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder au Club des préretraités, un rabais de 75 \$, soit le tiers du montant de location de la salle pour le 18 octobre 2009.

Adopté à l'unanimité

14202-02-2009
point no 12f

DEMANDE DE LA SADC – SALLE GRATUITE POUR LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

ATTENDU QUE la SADC organise le Rendez-vous de l'emploi de Lotbinière qui aura lieu à la salle communautaire les 13 et 14 mars prochain;

ATTENDU QUE la SADC a fait une demande à la Municipalité à l'effet d'avoir la salle communautaire gratuitement pour cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De fournir à la SADC de Lotbinière la salle communautaire et la cuisine gratuitement pour « le Rendez-vous de l'emploi de Lotbinière ». La SADC affichera la municipalité de Saint-Apollinaire comme partenaire de l'événement, entre autres sur le site internet et sur les lieux de l'événement.

Adopté à l'unanimité

14203-02-2009
point no 12g

MODIFICATION DE PROMESSES D'ACHAT ET DE VENTE D'IMMEUBLE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire n'a pas confirmé l'acceptation du règlement d'emprunt n^o 604-2008 adopté le 3 novembre 2008;

CONSIDÉRANT QUE dans les promesses d'achat signées par la Municipalité le 6 octobre 2008 avec la compagnie « 9069-4613 Québec inc. » et M. Éric Bradette, la date limite pour la signature des actes de vente était le 1^{er} février 2009;

CONSIDÉRANT QUE des avis de modifications desdites promesses d'achat ont été signés entre les parties le 29 janvier dernier pour reporter la date limite pour la signature des actes de vente au 1^{er} avril 2009;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal accepte de reporter la date limite de signature des actes de vente au 1^{er} avril 2009 pour l'achat des lots 3 384 445 et 3 688 376 du cadastre du Québec, appartenant respectivement à la compagnie « 9069-4613 Québec inc. » et à M. Éric Bradette.

Adopté à l'unanimité



14204-02-2009
point no 13a

ÉVALUATION GLOBALE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Apollinaire désire obtenir une évaluation globale de l'ensemble du personnel en ce qui a trait aux tâches et responsabilités attribuées à chacun;

ATTENDU QU'une évaluation du nombre d'employés sera également effectuée, en comparaison avec d'autres municipalités de taille similaire, **en équivalent temps complet**, suite à l'analyse des tâches de chacun;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à cet effet et que 2 soumissions ont été reçues, soit :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| ❖ GESTOR, M. Jean Hébert | 11 287.50 \$ taxes incluses |
| ❖ Le Groupe CGC, M. Pierre Lamy | 12 483.98 \$ taxes incluses |

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la soumission de GESTOR pour l'évaluation globale de l'ensemble du personnel au coût de 11 287.50 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14205-02-2009
point no 13b

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE « SERVICES AUX SINISTRÉS » AVEC LA CROIX-ROUGE

ATTENDU QU'une résolution n° 13504-2007 a été adoptée le 5 février 2007 visant la signature d'une entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge;

ATTENDU QUE la municipalité doit prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes, le Code municipal ;

ATTENDU QUE la mission de la Croix-Rouge est, notamment, d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence en leur offrant une assistance humanitaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De renouveler l'entente avec la Croix-Rouge canadienne et de s'engager à verser un montant annuel équivalent à 0,10 \$ per capita à la campagne collective de fonds de la Croix-Rouge. Ce qui équivaut à un montant de 421.90 \$ pour l'année en vigueur. Ceci afin de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Croix-Rouge.

Adopté à l'unanimité

CLÔTURE DE LA SÉANCE

14206-02-2009
point no 16

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De clôturer la séance ordinaire le 2 février 2009, à 20 h 29.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
